

Avis adopté

Séance plénière du 23 avril 2024

Articulation des temps de vie professionnel et personnel : de nouveaux défis

Déclaration du groupe CGT-FO

25 ans après la loi sur les 35 heures, les questions du temps de travail, de la RTT, de l'organisation, des rythmes, de l'intensification du travail continuent de figurer au cœur des préoccupations de nos concitoyens, principalement de celles et ceux qui sont en emploi.

Le sujet n'est toutefois plus complètement le même, ce qui rend cet avis particulièrement pertinent à un moment où il convient de prendre en compte des évolutions significatives, des contraintes nouvelles et fortes, des aspirations profondes, dans le cadre d'une temporalité qui change elle-aussi, tout cela pour appréhender, de manière renouvelée, une réalité sociale en mouvement.

De ce point de vue, l'avis soumis au vote de l'Assemblée fait œuvre utile. En opérant un état des lieux qui s'appuie à la fois sur les contributions de la plateforme participative ouverte par le CESE à nos concitoyens et sur un benchmark européen, il propose 18 préconisations que nous soutenons.

Nous appuyons l'exigence de dialogue social à tous les niveaux sur l'articulation des temps. En appelant, pour ce qui nous concerne, à ce que les branches professionnelles soient davantage un lieu de discussion, de proposition et de fabrication de normes sur ce sujet... Et sans oublier que l'enjeu d'une meilleure articulation des temps (télétravail, déconnexion, semaine de 4 jours, etc.), s'il repose sur la négociation, engage les directions d'entreprises et l'ensemble des interlocuteurs managériaux.

Eclaircir les zones grises est essentiel et passe par une clarification de ce que doit être l'astreinte. Et il convient de mieux appréhender, par le dialogue social, la diversité des situations personnelles et familiales, de la parentalité aux aidants en passant par le temps de l'engagement.

Nous soutenons également le recours aux expérimentations qui permettent d'adapter les choix et dispositifs pertinents aux besoins concrets, tant il est de plus en plus évident que l'articulation des temps est une question plurielle, diverse, voire individuelle, qui doit être appréhendée finement pour s'adapter et coller aux besoins.

Le groupe FO a voté en faveur de cet avis et remercie les rapporteuses pour leur investissement dans ce travail.